

OMPI/PI/SR/CAS/07/INF/1

ORIGINAL : français

DATE : janvier 2007



OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIÉTÉ
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE



ORGANISATION MONDIALE DE LA
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

SEMINAIRE NATIONAL DE L'OMPI SUR LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE ET LES PRATIQUES DOUANIÈRES DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON

organisé par
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
en coopération avec
l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC)
Casablanca, 5 et 6 mars 2007

PROGRAMME

établi par le Bureau international de l'OMPI

Lundi 5 mars 2007

9 h 00 – 9h 30

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

Allocutions de bienvenue prononcées par :

Le responsable des douanes marocaines, Casablanca

Le directeur général de l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC), Casablanca

Le représentant du directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

9 h 30 – 10 h 00

Pause café

10 h 00 – 11 h 00

Thème 1 : Les récents développements dans le domaine de l'application des droits de la propriété intellectuelle au Maroc

a) *Au niveau de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, (OMPI)*

Conférencier : Monsieur Georges Ghandour, Bureau de l'assistance technique et du renforcement des capacités pour les pays arabes, OMPI, Genève,

a) *Au niveau de l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale, (OMPIC), Casablanca*

Conférencier : Monsieur Aziz Bouazzaoui, Directeur, (OMPIC), Casablanca

11 h 00 – 12 h 45

Thème 2 : Les tendances internationales dans le domaine de la législation douanière

a) *La nécessité de quantifier et de qualifier les phénomènes de contrefaçon et de piraterie : mise en place de données statistiques*

b) *Les dernières tendances en matière de la lutte contre la contrefaçon et la piraterie*

c) *L'accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) : champ d'application, avantages et inconvénients*

Conférenciers : M. Olivier Gillot, inspecteur des douanes, formateur sur le thème des contrefaçons à l'École Nationale des Douanes, Tourcoing, France

M. Eric Cailheton, douanier, Paris

12 h 45 – 13 h 00 Discussions

13 h 00 – 14 h 00 Déjeuner

14 h 00 – 15 h 00 Thème 3 : Présentation des douanes marocaines

- a) *Organisation, structures et procédures à suivre*
- b) *L'intervention des douanes marocaines*

Conférenciers : 2 conférenciers locaux à désigner

15 h 00 – 16 h 30 Thème 4 : Initiations aux techniques d'analyse de risque

- a) *Sensibilisation aux techniques de ciblage et de sélection*
- b) *Les critères d'analyse de risques dédiés à la lutte contre la contrefaçon et la piraterie*
- c) *Explications et exercices théoriques relatifs à la lecture des documents de transport*

Conférenciers : M. Olivier Gillot
M. Eric Cailheton

16 h 30– 17 h 30 Thème 5 : Exercices de ciblage sur documents

Conférenciers : M. Olivier Gillot
M. Eric Cailheton

Mardi 6 mars 2007

8 h 00 – 12 h 00 Thème 6 : Opération de ciblage et de sélection de situation réelle

Cette matinée sera consacrée à la mise en application dans un contexte opérationnel des exercices théoriques de la veille.

Sous l'autorité des douanes marocaines et dans une salle sur site qui aura été réservée, le groupe étudiera dans un premier temps les documents de transport (LTA ou bill of loading en fonction du choix du site opérationnel par les autorités marocaines) qui auront été préparés au préalable en fonction des provenances dites « sensibles ».

Cette première phase permettra de mettre en application les techniques de ciblage.

Formateurs : M. Olivier Gillot
M. Eric Cailheton

- 11 h 00 – 12 h 00 Thème 6 (suite) : Opération de ciblage et de sélection de situation réelle
4 ou 5 expéditions auront été sélectionnées et seront ouvertes sous le contrôle des autorités douanières marocaines.
- Formateurs : M. Olivier Gillot
M. Eric Cailheton
- 12 h 00 – 13 h 00 Thème 7 (suite) : Opération de ciblage et de sélection de situation réelle
Visite des magasins sous douane pour mise en application des techniques de sélection. Ouverture par les autorités douanières marocaines des envois suspects en fonction de leur emballage ou de la couleur de leur ruban adhésif.
- Formateurs : M. Olivier Gillot
M. Eric Cailheton
- 13 h 00 – 14 h 30 Déjeuner
- 14 h 30 – 16 h 00 Rapport
- 16 h 00 – 16 h 45 Thème 8 : Comment reconnaître le vrai du faux ?
(Présentation par un titulaire de droits de sa demande d'intervention)
- Conférencier : Représentant de la Fédération internationale de l'industrie phonographique (IFPI), Casablanca
- 16 h 45 – 17 h 00 Cérémonie de clôture

[Fin du document]